REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY
FACULTE D'AGRONOMIE
BP. 10 960, Niamey – NIGER
E.mail : fagronomief@gmail.com

APPEL A CANDIDATURE *** PROMOTION 2026-2027

MASTER EN PROTECTION DES VEGETAUX

Domaine : Sciences Agronomiques
Mention : Productions végétales
Spécialité : **Protection des Végétaux**

1- CONTEXTE

La Faculté d'Agronomie s'est résolument engagée dans la mise en œuvre effective du système LMD. Après un état des lieux des besoins en formation dans le domaine des sciences agronomiques au Niger la filière de formation en Protection des Végétaux (PV) a été une des plus demandées.

2- OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de ce Master est de former des Ingénieurs Agronomes capables de :
- Diagnostiquer et identifier des problèmes de protection des végétaux;
- Concevoir des solutions techniques satisfaisantes et durables;
- Faire une planification stratégique et opérationnelle de la PV ;
- Superviser et évaluer des opérations de la PV ;
- promouvoir et/ou de gérer une entreprise agricole ou un programme/projet de développement agricole.

3-FORMATION

La formation se déroulera en deux semestres répartis en cours présentiels, en travaux personnels des étudiants et en stages (voyage d'études et stage individuel de fin d'études) pour un total de 60 crédits.

➢ **Ce Master en PV offre deux voies possibles :**
- une finalité « Recherche » qui ouvre la possibilité à des études doctorales pour des métiers de formation / recherche en protection des végétaux.
- une finalité professionnelle qui prépare les étudiants à des métiers de conception et de planification stratégique des opérations de PV, de mise en œuvre d'actions de développement ou d'expertises dans les domaines de la protection des végétaux

➢ **CONTENU DU PROGRAMME :**
- **SEMESTRE I :**
- UE1 : Taxonomie et bioecologie des bioagresseurs
- UE2 : Malherbologie, Techniques d'observation et méthodes d'échantillonnage
- UE3 : Méthodes de gestion des bioagresseurs
- UE4: Convention internationale pour la protection des végétaux et la gestion du risque phytosanitaire
- UE5 : Gestion des grands fléaux agricoles et écotoxicologie
- UE6 : Phytopharmacie
- UE7 : Biostatistique et traitement des données
- UE8 : Techniques de conservation et de transformation des denrées alimentaires d'origine végétale
- UE9 : Cartographie et télédétection des fléaux agricoles
- UE10 : Recherche bibliographique et rédaction des mémoires
- UE11: Anglais scientifique
- UE12: Entreprenariat et gestion des projets
- **SEMESTRE II** :
- UE13: Stage en entreprise
- UE14: Séminaire, conférences et débats
- UE15: Stage de Mémoire

4- CRITERES D'ADMISSION

Ce Master est ouvert aux étudiants de première année du Master Sciences agronomiques qui ont satisfait aux exigences en matière de notes aux examens (et accèdent ainsi au M2), aux Titulaires d'un diplôme de Master 2 (ou ingénieur) en sciences agronomiques et aux cadres professionnels de niveau au moins BAC + 4 ans du domaine agronomique ou connexe, respectant les conditions d'admission.

5- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes obligatoires :
- une demande manuscrite, un acte de naissance, un certificat de nationalité, les copies certifiées conformes des diplômes, un relevé officiel des notes du dernier diplôme, un curriculum vitae, deux (2) lettres de recommandation, deux (2) photos d'identité et 10 000 FCFA de frais d'examen de dossier (non remboursables).
- Pour les Professionnels, un accord écrit de l'Organisme employeur de mise en position de stage doit être fourni s'ils sont retenus.

7-CORPS PROFESSORAL, PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Les étudiants bénéficieront des compétences des spécialistes d'horizons variés (Enseignants-chercheurs, Chercheurs du domaine public), intervenants extérieurs (entreprises privées, institutions de protection des végétaux),
- M. Adam Toudou, PT (Émérite)
- M. Kadri Aboubacar, PT
- M. Zakari Moussa Ousmane, TP
- M. Amoukou Adamou Ibrahim, PT
- M. Baragé Moussa, PT
- M. Balla Abdourahmane, PT
- Mme Yayé-Dramé Aissétou, PT
- M. Doumma Ali, PT
- Bâ Halima Diadié, MC
- M. Baoua Boukari, PT
- M. Sanon Antoine, PT
- M. Issa Adamou, MC
- M. Atta Sanoussi, CRA
- M. Haougui Adamou, PT
- Cadres de la DGPV, du Centre Antiacridien, du Centre AGRHYMET, de l'INRAN, etc.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au décanat de la Faculté d'Agronomie de l'UAM ou envoyés à l'adresse suivante : Faculté d'Agronomie : BP: 10960 Niamey (Niger). Email : fagronomief@gmail.com ;
Tel : (+227) 20 31 66 12 / (+227) ou 96 96 84 68

Date limite de dépôt des dossiers : 19 octobre 2026 à 18h